



HAL
open science

L'analogie de structure mubtada²-ḥabar / šarṭ-ḡawāb et ses implications linguistiques

Manuel Sartori

► **To cite this version:**

Manuel Sartori. L'analogie de structure mubtada²-ḥabar / šarṭ-ḡawāb et ses implications linguistiques. Zeitschrift für arabische Linguistik = Journal of Arabic linguistics = Journal de linguistique arabe, 2022. hal-03910380

HAL Id: hal-03910380

<https://hal.science/hal-03910380>

Submitted on 22 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'analogie de structure *mubtada'*-*ḥabar* / *šarṭ-ḡawāb* et ses implications linguistiques

Manuel Sartori¹

Résumé

Même si elle est fortement liée à l'oralité, celle de la poésie arabe et du Coran, la tradition grammaticale arabe se présente principalement, si ce n'est exclusivement, comme celle de l'écrit. La grande absente y est alors l'intonation. Toutefois, les grammairiens arabes médiévaux ne sont pas si sourds, reconnaissant au moins un aspect rythmique et suprasegmental : la pause. Celle-ci se repère dans l'analogie qu'ils font entre structure thème/propos d'une part et structure protase/apodose d'autre part, les citations montrant qu'ils ont parfaitement vu que la structure protase/apodose était une « phrase segmentée » de structure thème/propos, anticipant les analyses de Charles BALLY pour la linguistique française (et générale) et celles, à sa suite, de Pierre LARCHER pour l'arabe.

Mots clefs: segmentation, rythme, pause, thème, propos, protase, apodose, phrase simple, phrase complexe, complexe de phrases, suprasegmental

« Le projet d'une grammaire de la langue parlée se heurte à un apparent paradoxe : l'objet est une production orale, mais on ne peut mettre en œuvre une réflexion sur un matériau qu'en passant par son inscription, donc par l'écrit [...] Ce paradoxe rencontre le statut hégémonique conféré à l'écrit dans les sociétés qui le connaissent : il n'est donc pas étonnant que les grammairiens aient toujours pris comme objet privilégié l'écrit, et préférentiellement un écrit normé »

GADET 1991: 110

0. Introduction

La tradition grammaticale arabe, dans sa partie traitant de syntaxe (*naḥw*), peut apparaître comme exclusivement centrée sur l'écrit, et les phénomènes qui y sont décrits le sont alors d'un point de vue strictement graphique et syntaxique. Cela n'exclut toutefois pas la mise en avant constante, dans les

¹ Aix-Marseille Université, CNRS, IEP, IREMAM, Aix-en-Provence, France.

grammaires arabes médiévales, de la prononciation, puisque le trait principal de l'arabe décrit par la tradition grammaticale qui lui est propre, à savoir l'arabe classique, serait la réalisation effective de la flexion désinentielle au moyen des voyelles, brèves ou longues. Cette reconnaissance de la prononciation des marques casuelles ou modales englobe également leur terme complémentaire qui n'est autre que la prononciation pausale (*waqf*)².

La tradition grammaticale arabe ne se présente par contre pas comme une grammaire prosodique, c'est-à-dire une grammaire qui prendrait en compte de manière explicite l'intonation. En cela, il s'agit bien d'une tradition grammaticale normative centrée sur l'écrit et nullement d'une tradition descriptive qui s'intéresserait en outre à l'oral. Si la tradition grammaticale arabe ne semble visiblement pas prendre en compte l'intonation, elle n'est toutefois pas si sourde que cela, notamment aux effets de rythme de la phrase. Il en va ainsi de la distinction à faire, parmi les appositifs (*tawābi'*), entre la permutation (*badal*) et l'apposition explicative (*'atf bayān*) qui sinon, et *a fortiori* à une époque où la ponctuation n'existait pas, seraient totalement identiques ainsi que le montrent leurs exemples respectifs trouvés chez IBN ĞINNĪ (m. 392/1002) dans ses *Luma' fī al-'arabiyya : qāma 'aḥū-ka zaydun* y est ainsi catégorisé comme *badal* alors que *qāma 'aḥū-ka muḥammadun* l'est, lui, comme *'atf bayān* (cf. IBN ĞINNĪ *Luma'*: 144 et 148).

Si distinction il doit y avoir, celle-ci ne se fonde évidemment pas sur l'identité de l'appositif, *zayd* ou *muḥammad*, mais bien sur un critère suprasegmental. Même si ce critère n'est pas explicitement indiqué comme tel par les grammairiens arabes anciens, leur lecture attentive, pour qui prend le temps de les lire, montre comment ils opposent les deux catégories de *badal* et de *'atf bayān* en opposant respectivement des concepts comme *takrīr*, *tikrār*, *isti'nāf*, et des expressions comme *ḡumlatayn*, qui induisent une reprise et donc nécessairement une pause d'une part, à des périphrases comme *ism wāḥid* et *ḡumla wāḥida* de l'autre, qui n'en induisent au contraire pas, le tout basé sur une distinction pragmatique opposant unicité référentielle à multiplicité référentielle (cf. SARTORI 2018a et SARTORI forthcoming). Cet élément suprasegmental n'est alors pas à proprement parler l'intonation mais le rythme de la phrase avec la prise en compte d'un élément bien particulier, même si ce terme n'apparaît pas ici sous la plume des grammairiens : la pause, nécessaire dans le premier cas, absente dans le second. Le premier exemple se traduit alors « ton frère, Zayd, s'est levé » tandis que le second est à comprendre comme « ton frère Muḥammad s'est levé » : au plan de la pragmatique, le premier relève de l'unicité référentielle, « frère » ne référant qu'à un seul individu, ici nommé Zayd, tandis que le second ressortit à la multiplicité référentielle où « frère » peut désigner plusieurs individus et, parmi eux, Muḥammad à qui il est fait référence. Le premier exemplifie une

2 Que cette dernière soit assumée et délibérée ou induite de manière non consciente par les grammairiens (cf. SARTORI 2013).

apposition détachée tandis que le second exemplifie, lui, une apposition liée, la différence entre les deux n'étant donc pas à proprement parler syntaxique mais pragmatique et également rythmique : c'est le rythme qui distingue les deux énoncés par l'existence d'une pause dans un cas, son inexistence dans l'autre, opposant donc segmentation à liaison.

Malgré tout, cette prise en compte d'un niveau rythmique n'est, une fois encore, pas totalement explicite chez les grammairiens arabes pour qui l'objet essentiel demeure principalement de l'ordre de l'écrit, et il reste dès lors possible de dire avec LARCHER que « l'intonation est la grande absente de la grammaire arabe traditionnelle » (LARCHER 2017: 97³). Observons tout de même un cas intéressant et tout à fait explicite de rapprochement de structures que les grammairiens arabes font, et voyons quelle conclusion en tirer d'un point de vue rythmique et linguistique.

1. *Al-šarṭ nazīr al-mubtada' wa-ḡawāb al-šarṭ nazīr al-ḥabar*

La phrase conditionnelle est traditionnellement divisée, au sein de la grammaire de l'arabe, en *šarṭ* (« condition », « protase ») d'une part et *ḡawāb al-šarṭ* (« réponse à la condition », « apodose ») dite aussi *ḡazā'* (litt. « rétribution⁴ ») d'autre part. Dans le cas des conditionnelles totales⁵ et dans l'état classique de la langue, c'est-à-dire celui décrit par les grammairiens de l'arabe, protase et apodose se trouvent dans le champ d'un opérateur de la conditionnelle, *'in* ou *law* (« si » dans les deux cas). À date déjà très ancienne, elles se trouvent également dans le champ d'un circonstant, *'idā* (« quand » puis « si »). Ce dernier a en effet remplacé *'in* dans son emploi potentiel, *law*

3 Ce qui est également vrai du français où l'intonation, parmi les grammairiens du français, « n'est en fait guère abordée que par Bally » (GADET 1991: 121). Le linguiste suisse du français Charles BALLY (1865 – 1947) décrit de fait avec grande finesse et précision les distinctions à faire entre phrase coordonnée et phrase liée en prenant en compte notamment pause et *mélodie* (cf. BALLY 1965: 60-70). Même s'il n'y a aucune fatalité en la matière, il n'est pas étrange, *a fortiori* dans une tradition grammaticale se présentant comme quasiment uniquement centrée sur l'écrit (coranique, poétique), que l'intonation ne soit pas prise en compte. Toutefois, pour une tradition prenant justement deux corpus éminemment oraux comme source de son exposition et exemplification grammaticales, le paradoxe n'en est que plus saisissant.

4 La « rétribution » (cf. TROUPEAU 1983: 133 et 1985: 194) signifie ici la complétude du sens que permet d'atteindre la présence de l'apodose, la protase n'ayant de sens que si elle se trouve en quelque sorte rétribuée par une apodose qui vient la compléter, cette dernière étant en fait attendue, « garantie » par l'existence de la protase. Le terme de *ḡazā'* peut également être rendu par *consequence* (cf. GIOLFO 2017: 258).

5 Distinguées des conditionnelles partielles sur le modèle des interrogations, elles-mêmes totales ou partielles. Concernant les conditionnelles partielles en arabe classique, cf. LARCHER 2017: 235-240 où s'origine la distinction faite entre totales et partielles ; concernant la syntaxe des conditionnelles partielles en arabe contemporain, cf. SARTORI 2018c.

étant quant à lui dévolu à l'emploi irréal (neutre entre présent et passé)⁶ même si une synonymie avec *'in* est notée là encore à date très ancienne⁷.

Les grammairiens arabes opèrent une analogie entre phrase nominale et phrase conditionnelle. Cette analogie peut apparaître dans le cadre d'une réflexion de type rectionnel dont la grammaire arabe est friande. Là, s'opposent au moins trois visions dans la tradition grammaticale arabe. La première pose que le seul opérateur de la conditionnelle régit à la fois le verbe de la protase et celui de l'apodose⁸ ; la seconde pose qu'opérateur et protase régissent conjointement le verbe de l'apodose⁹ ; la troisième, enfin, pose que le verbe de la protase régit seul le verbe de l'apodose¹⁰.

Concernant la première école, logiciste, ³ASTARĀBĀDĪ (m. 688/1289 ?) rappelle, dans la section consacrée à la question du régissant de la protase et de l'apodose, l'avis de SĪRĀFĪ (m. 368/979) qui indique bien que les deux parties de la phrase conditionnelle, qui n'en forment pour ainsi dire qu'une, sont équivalentes au thème et au propos d'une phrase à tête nominale :

Le fait est que le régissant y est le mot de la condition en ce qu'il requiert les deux verbes en une seule fois et relie les deux phrases l'une avec l'autre au point qu'elles deviennent comme une seule phrase. Alors, il [le mot de la condition] régit, à l'instar de l'inchoation qui régit les deux parties et à l'instar de *zanantu* et *'inna* et de leurs sœurs, les deux parties du fait de sa nécessité d'avoir les deux (*'inna al-ʿāmil fī-himā kalimat al-šarṭ li-iqtidā'i*

6 Les choses évoluent toutefois et ne sont pas si simples (cf. SARTORI 2010).

7 Cette position est notamment celle de FARRĀ' (m. 208/822), relayée par ZAMAḤṢĀRĪ (m. 538/1144, cf. ZAMAḤṢĀRĪ *Mufaṣṣal*: 416).

8 Ce qu'indique clairement IBN AL-SARRĀĠ (m. 316/929) en disant : « lorsque *'in* est antéposé, il fait de l'une des deux phrases une protase et de l'autre une apodose » (*falammā dahalat "in" ḡa'alat 'ihdā al-ḡumlatayn šarṭan wa-l-'uḥrā ḡawāban*, IBN AL-SARRĀĠ *'Uṣūl*: I, 43). On notera en effet que l'auteur dit bien « l'une », et non que seule « la première » serait concernée. Cette position est également celle, entre autres, d'IBN 'UṢFŪR (m. 669/1271) *ŠĠ*: 132.

9 Position notamment défendue par SĪBĀWAYHI (m. 180/796 ?) *Kitāb*: IV, 62-63, MUBARRAD (m. 285/898) *Muqtaḍab*: II, 48 et IBN ĠINNĪ (cf. *infra*).

10 Cette dernière position est celle d'IBN MĀLIK (m. 672/1274) dans *Tashīl*: 237 (*wa-ḡuzima al-ḡawāb bi-fī'l al-šarṭ lā bi-l-'adāt waḥda-hā wa-lā bi-himā wa-lā 'alā ḡiwār*) et dans *ŠT*: IV, 79-80. Cette troisième voie ne sera pas entrevue ici. Une quatrième voie est même envisagée par RADĪ AL-DĪN AL-'ASTARĀBĀDĪ qui, contrairement à IBN AL-SARRĀĠ et à la plupart des grammairiens qui voient dans les systèmes conditionnels un *kalām* composé de deux *ḡumla*-s, voit, lui, dans la protase une *ḡumla*, mais dans l'apodose un *kalām* (cf., avec l'interprétation qu'il en fait, LARCHER 2019: 66-68), ce qui rejoint du reste ce que dit BALLY lui-même lorsqu'il écrit que « la segmentation permet de faire de n'importe quelle partie d'une phrase ordinaire le thème, et de l'autre l'énoncé (je souligne) proprement dit, le propos » (BALLY 1965: 61). Il existe enfin deux autres positions grammaticales, issues de l'école dite de Kūfa et évoquées (pour être rejetées) par IBN MĀLIK : la première (cinquième) considère que chacun de deux verbes régit l'autre ; la seconde (sixième) que le verbe de l'apodose est régi à l'apocopé du fait de la proximité, la contiguïté (*ḡiwār-muḡāwara*), qui existe entre lui et celui de la protase.

*hā al-fi^layn iqtidā^ʿan wāhidan wa-rabṭi-hā al-ḡumlatayn ʾiḥdā-humā bi-l-^ʿuḥrā ḥattā šarātā ka-l-wāhida fa-hiya ka-l-ibtidā^ʿ al-ʿāmili fi al-ḡuz^ʿayn ka-
zanantu wa-ʾinna wa-ʾaḥawāti-himā ʿamalāt fi al-ḡuz^ʿayn li-iqtidā^ʿi-hā la-
humā, ʾASTARĀBĀDĪ ŠK: IV, 96)*

Le rapprochement se fait ici entre le mot de la conditionnelle (*ʾin*, *law*, *man*, etc.) et respectivement *ibtidā^ʿ* (« inchoation »), *zanantu* (« j'ai pensé »¹¹) et *ʾinna* (« le fait est que »¹²). Ces classes de mots, pour les deux seconds, ou phénomène, pour le premier, sont propres à la phrase à tête nominale : ils partagent le fait de lui être antéposés, concrètement (*ʾinna*, *zanantu*) ou virtuellement (l'inchoation). Le rapprochement effectué entre eux et l'opérateur de la conditionnelle tend alors à indiquer qu'à l'instar de ceux-là, celui-ci l'est également à une phrase analysable en une structure thème/propos et où donc le premier membre, la protase, est identifiée au thème de la phrase nominale et le second, l'apodose, à son propos. SĪRĀFĪ présente alors bien une analogie entre la structure protase/apodose et la structure thème/propos¹³.

Concernant la seconde école, un parallèle est à faire entre d'une part *ibtidā^ʿ*, considéré comme régissant au nominatif le *mubtada^ʿ* (« thème »), tous deux (*ibtidā^ʿ* et *mubtada^ʿ*) étant ensuite considérés comme régissant ensemble, c'est-à-dire de manière conjointe, le *ḥabar* (« propos », litt. « information ») au nominatif, et d'autre part la structure conditionnelle où l'opérateur de celle-ci est considéré comme régissant à l'apocopé le verbe de la protase, tous deux étant ensuite considérés comme régissant ensemble à l'apocopé le verbe de l'apodose. C'est ce que dit clairement, entre autres, IBN ĞINNĪ :

La protase et son apodose sont deux éléments régis à l'apocopé. Tu dis *ʾin taqum ʾaqum* « si tu te lèves, je me lève/lèverai » : *taqum* « tu te lèves » est mis à l'apocopé par le biais de *ʾin* « si » et *ʾaqum* « je me lève/lèverai » par le biais de *ʾin taqum* « si tu te lèves » ensemble (*wa-l-šarṭ wa-ḡawābu-hu maḡzūmān taqūlu ʾin taqum ʾaqum tuḡzamu ʾtaqum bi-ʾin wa-tuḡzamu ʾaqum bi-ʾin taqum ḡamiʿan*, IBN ĞINNĪ *Luma^ʿ*: 193-194)

Dans la section de ses *Luma^ʿ* consacrée à la conditionnelle (*al-šarṭ wa-ḡawābu-hu*), IBN ĞINNĪ écrit également ceci à propos du *fa-* d'un exemple coranique¹⁴ :

11 Mis pour les verbes de conjectures (*ʾafʿāl al-ḡann*), subdivision des verbes d'opinion (*ʾafʿāl al-qulūb*).

12 Mis pour les particules appelées *ʾinna wa-ʾaḥawātu-hā*, dites aussi *al-ʾaḥruf al-mušabbaha bi-l-fi^l* (« les particules assimilées au verbe ») pour deux raisons : leur terminaison en *-a* comme le verbe accompli à la 3e pers. masc. sing., et parce que s'y trouve pour chacune d'entre elles le sens du verbe (cf. ĠALĀYĪNĪ *Ġāmi^ʿ*: II, 214).

13 Selon SĪRĀFĪ, l'opérateur de la conditionnel est extérieur à la protase. Il en va tantôt de même pour l'auteur des *ʾUṣūl fi al-naḥw* (cf. *supra*), tantôt au contraire l'opérateur de la conditionnelle fait partie intégrante de la protase (cf. *infra*).

14 Cor. 72.13 : *fa-man yuʾmin bi-rabbi-hi fa-lā yaḥāfu baḥsan wa-lā rahaqan* « Or qui croit en son Seigneur ne craint ni dommage ni affront » (BLACHÈRE 1950: 619), le *fa-* devant,

n'est pas complet en ce qu'il est l'équivalent du thème qui se doit d'avoir un propos. Ne vois-tu pas que si tu disais *zayd* "Zayd", cela ne constituerait pas un énoncé [...] et lorsque tu dis *munṭaliq* "[est] en partance", l'énoncé est alors complet ? Il en va de même lorsque tu dis *'in ta'ti-nī* "si tu viens à moi" qui n'est pas un énoncé tant que tu n'as pas dit *'āti-ka* "je viendrai à toi" ("*'in ta'ti-nī 'āti-ka*" wa-"*'in taqum 'aqum*" fa-*qawlu-ka* "*'in ta'ti-nī*" *šarṭ wa-*"*'āti-ka*" *ğawābu-hu wa-lā budda li-l-šarṭ min ğawāb wa-'illā lam yatimma al-kalām wa-huwa naẓīr al-mubtada' al-laḏī lā budda la-hu min ḥabar 'a-lā tarā 'anna-ka law qulta "zayd" lam yakun kalāman [...] fa-'iḏā qulta "munṭaliq" tamma al-kalām fa-kā-ḏālika 'iḏā qulta "'in ta'ti-nī" lam yakun kalāman ḥattā taqūla "'āti-ka"*, IBN AL-SARRĀĠ 'Uṣūl: II, 158)

Il s'agit là d'un point intéressant qui réside dans le fait que la vision logiciste d'IBN AL-SARRĀĠ ne semble pas mutuellement exclusive avec la vision pragmatique : il reconnaît très explicitement l'identité de structure entre la phrase nominale de base (*zaydun munṭaliqun*) et la phrase conditionnelle (*'in ta'ti-nī 'āti-ka*), les deux étant bien de structure *mubtada'*-thème/*ḥabar*-propos. Ailleurs, IBN AL-SARRĀĠ dit encore plus explicitement que « la protase est l'équivalent du thème et l'apodose celui du propos » (*wa-l-šarṭ naẓīr al-mubtada' wa-l-ğawāb naẓīr al-ḥabar*, IBN AL-SARRĀĠ 'Uṣūl: II, 165). L'analogie à faire entre les deux structures n'est donc pas uniquement basée sur une réflexion de type rectionnel, mais bien également sur une réflexion de type sémantique.

Cette même interdépendance sémantique entretenue entre protase et apodose, avec ce même parallèle effectué entre le système conditionnel et la phrase nominale, est reconnue par d'autres. C'est notamment le cas avec FĀRISĪ (m. 377/987) qui pose un parallèle entre apodose et propos lorsqu'il écrit : « Tu vois bien en effet que le verbe et son sujet, dans la protase, ne se suffisent pas à eux-mêmes, et qu'il est indispensable que tu leurs adjoignes la phrase qui contient l'information [*i.e.* l'apodose] » (GUILLAUME 2017: 66, *'a-lā tarā 'anna al-fi'l wa-l-fā'il fi al-šarṭ lā yustağnā bi-himā wa-lā yaḥlū min 'anna-hu taḏummu al-ğumla al-latī hiya al-ḥabar 'ilay-hi*, FĀRISĪ *Masā'il*: 123¹⁵). De manière semblable, IBN BARHĀN AL-'UḲBĀRĪ (m. 456/1024), autre commentateur des *Luma'* d'IBN ĠINNĪ, fait ce même parallèle sémantique, en plus de l'argument rectionnel : « la protase est l'équivalent du thème et l'apodose celui de son propos dans la mesure où chacun des deux ne peut se passer de l'autre » (*wa-l-šarṭ mušabbah bi-l-mubtada' wa-l-ğazā' mušabbah bi-ḥabari-hi min ḥaytu kāna kull wāḥid min-humā lā budda min al-'āḥar*,

15 Comme l'indique PELED (2009: 13), le même auteur fait plus loin le même parallèle, « since the apodosis stands to the protasis as *xabar* to *muxbar* 'anhu » (cf. FĀRISĪ *Masā'il*: 125).

IBN BARHĀN AL-‘UKBARĪ ŠL: 370). De même, IBN YA‘ĪŠ (m. 643/1245) ne dit pas autre chose lorsqu’il écrit¹⁶ :

ʾin s’applique à deux phrases : il connecte l’une à l’autre et les fait devenir comme une seule phrase comme lorsque tu dis ʾin taʾti-nī ʾāti-ka “si tu viens à moi, je viendrai à toi” dont la formulation sousjacente est taʾti-nī ʾāti-ka “tu viens à moi, je viens à toi”. Lorsque ʾin s’applique, il lie l’une à l’autre au point que si tu disais ʾin taʾti-nī “si tu viens à moi” et que tu te taises, il ne s’agirait pas d’un énoncé tant que tu ne viennes avec l’autre phrase. Il est l’équivalent du thème qui ne peut être sans propos : l’un n’a de valeur qu’avec l’autre, et la première phrase est alors comme le thème et la seconde comme le propos (wa-tadḥulu [ʾin] ʿalā ḡumlatayn fa-tarbuṭu ʾiḥdā-humā bi-l-ʾuḥrā wa-tuṣayyiru-humā ka-l-ḡumla naḥwa qawli-ka “ʾin taʾti-nī ʾāti-ka” wa-l-ʾaṣl “taʾti-nī ʾāti-ka” fa-lammā daḥalat ʾin ʿaqadat ʾiḥdā-humā bi-l-ʾuḥrā ḥattā law qulta “ʾin taʾti-nī” wa-sakatta lā yakūnu kalāman ḥattā taʾti bi-l-ḡumla al-ʾuḥrā fa-huwa naẓīr al-mubtadaʾ al-laḏī lā budda la-hu min al-ḥabar wa-lā yufīdu ʾaḥadu-humā ʾillā maʿa al-ʾāḥar fa-l-ḡumla al-ʾulā ka-l-mubtadaʾ wa-l-ḡumla al-tāniya ka-l-ḥabar, IBN YA‘ĪŠ ŠM: V, 106)

ʾASTARĀBĀDĪ pour sa part semble bien concevoir lui aussi la protase comme l’équivalent du thème et l’apodose comme celui du propos. Ainsi, pour rendre compte d’une structure comme ʾammā zaydun fa-qāʾimun¹⁷ (« quant à Zayd, il

16 Voir à ce propos ce qu’en dit PELED (2009: 26) pour qui l’auteur du commentaire du *Mufaṣṣal* « drew a clear analogy between the protasis and the apodosis of a conditional sentence on one hand, and the *mubtadaʾ* and *xabar* on the other ».

17 Cas présent au moins depuis SĪBĀWAYHI lorsque celui-ci traite de ʾammā : « Quant à ʾammā, il contient le sens de la rétribution, comme si l’on disait : “Abd Allāh, quoi qu’il en soit, part” » (ʾammā ʾammā fa-fi-hā maʿnā al-ḡazāʾ ka-ʾanna-hu yaqūlu “ʾabdu llāhi mahmā yakun min ʾamri-hi fa-munṭaliqun”, SĪBĀWAYHI Kitāb: IV, 235). En écrivant ceci, SĪBĀWAYHI indique que l’élément qui suit ʾammā est en fait lui-même une partie de l’apodose originale contenue dans *mahmā yakun min ʾamri-hi fa-ʾabdu llāhi munṭaliqun, structure rendue impossible notamment du fait d’une cataphore elle-même impossible en arabe classique, expliquant alors la thématization d’une partie de l’apodose (ʾabdu llāhi) et, par suite de l’élision de la protase, la compensation de celle-ci sous la forme de ʾammā antéposé. La question posée par ces structures en ʾammā ... fa- porte donc sur l’apparition du fāʾ al-sababiyya (fa- de conséquence, i.e. d’implication/connexion logique, sur cette question, mais selon deux approches distinctes, cf. LARCHER 2020 et SARTORI 2020) ailleurs qu’à sa place attendue, à savoir entre le thème/protase et le propos/apodose. Dans l’hypothèse entrevue par SĪBĀWAYHI, l’élision de la protase a pour effet d’aboutir à *ʾabdu llāhi fa-munṭaliqun et donc de laisser fa- entre les éléments du propos/apodose, ce qui est impossible, impossibilité qui commande alors la compensation de cette élision par l’antéposition de ʾammā. L’autre cas, entrevu par ʾASTARĀBĀDĪ dans l’extrait cité, est celui où, au contraire, fa- se retrouverait, à la suite de l’élision de la protase, devant ce qui serait devenu le thème, ce qui est tout autant impossible. L’explication donnée par ʾASTARĀBĀDĪ tient alors en l’élision de la protase, jugée comme universelle ou du fait de sa grande fréquence, et en conséquence à son remplacement par une partie de l’apodose initiale pour éviter que ledit fa- ne se retrouve en tête d’énoncé (wa-law lam yataqaddam ḡuzʾ al-ḡazāʾ la-waqʾat fāʾ al-

est [quoiqu'il arrive] debout »), structure présentant une segmentation¹⁸, et même une segmentation forte¹⁹, il explique qu'elle peut être rapportée à une autre telle que *'ammā yakun min šay'in fa-zaydun qā'imun* qu'il paraphrase ainsi : *'in yakun 'ay 'in yaqa' fī al-dunyā šay'un yaqa' qiyāmu zaydin* (« s'il arrive quoique ce soit, il se trouve que Zayd est debout »). Pour parvenir à la phrase sujet de ce développement, il explique que l'élément antécédent (*al-malzūm*), qui n'est autre que la condition (*al-šart*), identifié par lui à *yakun min šay'in*, a été élidé et que l'élément assujetti à la station debout, qui n'est autre que Zayd, a pris la place de cette condition, le *fā' al-sababiyya* demeurant alors entre le thème et le propos :

tafsīr dālika 'anna 'ašl "'ammā zaydun fa-qā'imun" "'ammā yakun min šay'in fa-zaydun qā'imun" ya'ni "'in yakun 'ay 'in yaqa' fī al-dunyā šay'un yaqa' qiyāmu zaydin" [...] huḍifa al-malzūm al-laḍī huwa al-šart 'ay "yakun min šay'in" wa-'uqīma malzūm al-qiyām wa-huwa zayd maqām dālika al-malzūm wa-baqiyat al-fā' bayn al-mubtada' wa-l-ḥabar, 'ASTARĀBĀDĪ ŠK: IV, 505)

Il semble donc bien que, pour *'ASTARĀBĀDĪ*, (*'in*) *yakun min šay'in* soit non seulement distributionnellement l'équivalent de (*'ammā*) *zayd*, mais encore que ces deux éléments soient considérés comme des *mubtada'*-s, et que ces thèmes soient séparés de leurs *ḥabar*-s/propos respectifs par le *fā' al-sababiyya*.

On trouve enfin la même position ailleurs qu'en grammaire. C'est ainsi le cas dans les sciences religieuses où, par exemple, selon NĪSĀBŪRĪ (m. ca. 553/1158) « on dit que la protase et son apodose sont les équivalents du thème et du propos » (*wa-qīla 'inna al-šart wa-ḡawābu-hu naẓīr al-mubtada' wa-l-ḥabar, NĪSĀBŪRĪ 'Iḡāz: I, 47*).

2. ... et inversement ?

On pourrait opposer à cette vision pour l'instant unanime le fait qu'elle ne l'est justement pas. D'autres grammairiens semblent en effet avoir une vision contraire des choses. Il en va ainsi d'IBN AL-ḤĀĠĪB (m. 646/1249) qui indique lui aussi cette comparaison à faire entre structure protase/apodose et structure thème/propos lorsqu'il s'exprime au sujet des conditionnelles partielles (cf. IBN AL-ḤĀĠĪB *'Iḍāḥ: II, 242-243*). Néanmoins, dans ce cadre, il

sababiyya fī 'awwal al-kalām, 'ASTARĀBĀDĪ ŠK: IV, 505 et ainsi éviter **fa-zaydun qā'imun*). Dans ces cas, imposés par l'impossibilité pour ce *fā' al-sababiyya* d'être à l'inchoation, les éléments qui le précèdent sont qualifiés de *ma'mūlāt al-ḥabar* i.e. de tenants lieu de propos car en fait issus de ce propos original, ce qui constitue donc un énième rapprochement entre les structures thème/propos et protase/apodose dont il est ici question.

18 Cf. LARCHER 2006.

19 Cf. LARCHER 2017: 70.

expose trois avis : 1. la protase est le propos ; 2. l'apodose est le propos ; 3. il n'y a qu'un thème sans propos, et il rejette les derniers avis pour ne conserver que le premier (*fa-qad qīla al-ḥabar al-ḡumla al-latī hiya šarṭ, wa-qad qīla ʾinna al-ḥabar al-ḡumla al-latī hiya al-ḡazāʾ wa-qāla qawm mubtadaʾ lā ḥabara la-hu wa-l-ṣaḥīḥ ʾanna al-ḥabar al-ḡumla al-latī hiya šarṭ*, IBN AL-ḤĀĞIB ʾĪdāh: II, 242).

IBN AL-ḤĀĞIB traite donc des phrases conditionnelles non comme de phrases nominales *stricto sensu* mais plutôt, semble-t-il, comme des phrases existentielles, où thème et propos sont, selon la tradition grammaticale arabe, inversés. Cette position n'est pas irréductible à la première si l'on fait, comme LARCHER, une lecture *sémantique* où le propos *syntactique* antéposé (*fī al-bayti, ʾin taʾti-ni*) forme le cadre, le thème *sémantique*, du thème *syntactique* postposé (*raḡulun, ʾāti-ka*) qui en est le propos *sémantique* (cf. LARCHER 2017: 25 et SARTORI 2018b: 269).

Les raisons de l'inversion faite ici par IBN AL-ḤĀĞIB mériteraient un développement qui excéderait l'objectif de cette note sans rien lui retirer quant à la reconnaissance, néanmoins présente chez cet auteur, de l'analogie à faire entre structure thème/propos et structure protase/apodose. C'est ce qu'indique du reste BALLY : « Alors le thème précède et le propos suit ; mais l'ordre peut être renversé : “Je n'arrive pas à résoudre ce problème, moi”, ou “Je n'y arrive pas, à résoudre ce problème”, ou “Je n'arrive pas à le résoudre, ce problème” » (BALLY 1965: 61).

Au final, que l'on ait l'ordre thème/propos ou propos/thème ne change rien à la reconnaissance de la segmentation entre les deux membres, seul le sens en est affecté²⁰ : *q, si p* n'a pas le même sens que *si p, q* puisque dans le second cas *si p* est le thème et *q* le propos dans le cadre d'une conditionnelle (*s'il fait beau, je sortirai*) tandis que dans le premier cas, *q* est le thème et *si p* le propos dans le cadre d'une conditionnelle restrictive (*je sortirai, si [du moins] il fait beau*). De même, selon les termes de BALLY, antéposition et postposition (du thème) ne sont pas neutres, liées qu'elles sont à des effets de sens particulier, l'attente dans le premier cas, la surprise dans l'autre : « Dans AZ²¹, le thème produit un effet de tension ; il fait désirer le propos, qui prend toute sa valeur par cette préparation. Au contraire, dans ZA, le propos éclate par surprise, et le thème est comme l'écho de cette explosion » (BALLY 1965: 69).

Soulignons par ailleurs l'emploi qu'il fait du terme « réponse » qui coïncide avec le *ḡawāb/ḡazāʾ* de la grammaire arabe : « La montée de la voix dans AZ s'explique, comme on l'a vu, par le fait que le thème est une sorte de question, dont le propos est la réponse » (BALLY 1965: 62).

20 Dans d'autres cas de la langue, il est même possible de dire que les grammairiens arabes anciens réfléchissaient plus en termes de paires mathématiques que de couples mathématiques (cf. SARTORI 2014).

21 BALLY symbolise par A le thème et par Z le propos (cf. BALLY 1965: 61).

3. Les implications d'une telle analogie

Quelle conclusion tirer d'une telle analogie faite par les grammairiens arabes entre *mubtada'*/*ḥabar* et *šart*/*ḡawāb* ? Cette analogie induit tout au moins deux choses. La première est celle de la complétude du sens qu'apporte l'apodose à la protase d'un système conditionnel de la même manière que le fait le propos d'un thème d'une phrase nominale, et il n'est donc pas possible de se contenter de dire, si l'on vise à produire un énoncé, *'in tadrus/darasta* de la même manière qu'il n'est pas possible de ne dire que *al-ṭālib*. La seconde, c'est que ces deux structures partagent la même caractéristique formelle qui est, elle, rythmique.

De fait, ce qu'il est possible de dire de la phrase nominale c'est qu'elle se caractérise par une segmentation et que la segmentation implique une pause à l'oral qui se traduit normalement, depuis l'introduction de la ponctuation, par une virgule à l'écrit. La phrase nominale arabe a en effet pour caractéristique la rupture rythmique faite entre le thème et le propos, distinguant alors immédiatement entre *al-ṭālib / šūrī* (« l'étudiant est syrien »), c'est-à-dire une relation attributive dans le cadre d'une phrase et *al-ṭālib ø al-šūrī* (« l'étudiant syrien »), c'est-à-dire une relation qualificative (épithétique) qui n'est, elle, pas suffisante pour former une phrase²². L'existence d'une pause entre thème et propos est révélée par plusieurs faits (cf. LARCHER 2017: 26) :

- elle se repère par le fait que thème et propos d'une phrase nominale peuvent être séparés par un *lām* (e.g. *'ummu l-ḥulaysi la-'aḡūzun šahrabah*, cf. IBN HIŠĀM AL-'ANŠĀRĪ, *Muḡnī*: I, 542) ;
- elle se repère également au fait qu'en cas d'ambiguïté (thème et propos devant être, par exemple, définis et où donc le propos serait compris comme un adjectif qualificatif épithète), l'arabe introduit un *ḍamīr al-faṣl* (« pronom de disjonction ») qui porte bien son nom, induisant une pause entre thème et propos (e.g. *al-mudīr / huwa al-mas'ūl* « le directeur est le responsable » et non *al-mudīr al-mas'ūl* « le directeur responsable ») ;
- elle se repère ensuite par le sémantisme, son absence pouvant entraîner à mal interpréter (e.g. *fa-hāḍihi / al-'amṭila al-lati 'uḥīdat min lafẓ 'ahḍāt al-'asmā'* « Telles sont les formes qui sont tirées de l'expression nominale des procès » et non, sans pause, « ces formes qui sont tirées etc. ») ;
- elle se repère de même par la phonologie, SIBAWAYHI, traitant de la *kaškaša*, indiquant justement que certains (Tamīm et 'Asad) transforment, à la pause, le *kāf* du pronom de 2^e pers. fém. sing., en *šīn*, soit *-k(i) > š*, afin de le distinguer de son équivalent masculin *-k(a)* (e.g.

22 « La phrase nominale de l'arabe classique n'est pas tant une phrase liée sujet-prédicat qu'une phrase segmentée thème-propos, au sens de Charles BALLY (BALLY, 1965). [...] En arabe, c'est en fait la pause qui permet d'interpréter le second constituant comme affirmant (sens même de *ḥabar*) quelque chose du premier » (LARCHER 2008: 31).

ʿinnaṣ ḍāhibah < ʿinna-ki ḍāhiba ; [...] yağʿalūna makān al-kāf li-l-muʿannaṭ al-šīn wa-ḍālika ʿanna-hum ʿarādū al-bayān fī al-waqf li-ʿanna-hā sākina fī al-waqf fa-ʿarādū ʿan yuḥsilū bayn al-muḍakkar wa-l-muʿannaṭ, Kitāb: IV, 199. Cf. à ce sujet LARCHER 2018: 379 et note 28) ;

- elle se repère enfin par l’amuissement qui permet l’effet de rime, le *sağʿ* dans le style littéraire arabe (e.g. *al-ʿimān(u) / qawl(un) bi-l-lisān(i) wa-taṣḍīq(un) bi-l-ğanān(i) wa-ʿamal(un) bi-l-ʿarkān(i)* « La fois, c’est dire avec la langue, adhérer avec le cœur, mettre en pratique les piliers [de l’islam] »)

Ce qu’il est alors possible de dire, c’est que l’autre structure, à savoir protase/apodose, et malgré l’utilisation d’expressions comme *ka-l-ğumla* et *ka-l-wāḥida* (cf. *supra* respectivement IBN YAʿĪŠ et ʿASTARĀBĀDĪ), est elle alors aussi une structure segmentée. Des arguments vont là également dans ce sens :

- tout d’abord, et pour faire le lien avec le dernier point entrevu, il en va de l’amuissement propre au *mağzūm* (« apocopé ») des phrases conditionnelles, l’apocope de la voyelle finale du verbe inaccompli étant bien due à la pause (e.g. *ʿin tadrus / tanğah*) ;
- de même, l’apparition d’un *fāʿ* dans les autres cas entre protase et apodose où *fāʿ* est une marque de segmentation (cf. LARCHER 2006)²³ ;
- enfin, l’apparition, quand ce n’est pas *fa-*, de *la-* devant l’apodose dans les systèmes hypothétiques en *law* dans le Coran, ce qui indique là encore une segmentation, segmentation renforcée lorsque protase et apodose sont distribuées sur deux versets différents (e.g. *law ʿanna ʿinda-nā ḍikran mina l-ʿawwālīna / la-kunnā ʿibāda llāhi l-muḥliṣīna*, Cor. 37.168-169 [« Ah ! Si nous avons une Mention des Anciens ! / Nous serions (aurions été) les sincères serviteurs d’Allah ! »] et *wa-law taqawwala ʿalay-nā baʿḍa l-ʿaqāwīli / la-ʿaḥaḍnā min-hu bi-l-yamīni*, Cor. 69.44-45 [« Aurait-il inventé sur notre compte quelque propos ? / Nous l’aurions pris par la main droite ! »], cf. LARCHER 2003: 269). Cette segmentation repérable à la distribution sur deux versets est également repérable dans le cas de *ʿin* : *ʿin tara-ni ʿanā ʿaqalla min-ka mālan wa-waladan / fa-ʿasā rabbī ʿan yuʿtiya-ni ḥayran min ḡannati-ka*, Cor. 18.39-40 [« Si tu me vois, moi, moins pourvu que toi de biens et d’enfants, peut-être Allah me donnera-t-Il mieux que ton jardin ! »].

Que conclure désormais de cette reconnaissance explicite, par les grammairiens arabes, de cette identité de phrase segmentée pour la structure *šart/ğawāb* ?

²³ Il est même possible de trouver ceci à propos du *fāʿ* de Cor. 35.32 (*fa-min-hum zālimun li-naḥsi-hi*) : *al-fāʿ li-l-taḥṣīl lā li-l-taʿlīl ka-mā qīla* (« le *fāʿ* est de disjonction et non de justification comme cela a été dit », ḤAFĀĪ, *Ḥāšiyat al-Šihāb*: VII, 590. Sur le *fāʿ al-taʿlīl* dont il est ici question, cf. SARTORI 2020.

En prenant justement en compte la segmentation et donc la pause opérée à l'oral avec sa matérialisation à l'écrit par une virgule (dans les états linguistiques qui connaissent la ponctuation), LARCHER propose de compléter la distinction binaire et traditionnelle faite en grammaire entre phrases simples et phrases complexes en y ajoutant un troisième étage qu'il nomme « complexe de phrases » (cf. LARCHER 2006, LARCHER 2008 et LARCHER 2017).

De fait, si la distinction binaire est classique en grammaire, française (cf. RIEGEL *et al.* 2004) ou non, l'arabe reconnaissant quant à lui cette même dichotomie en parlant de *ḡumla basīta* (« phrase simple ») et de *ḡumla murakkaba* (« phrase composée »)²⁴, l'ajout par LARCHER de ce troisième étage représente une révolution linguistique (cf. SARTORI 2018b). Cette dernière trouve son fondement dans la lecture de BALLY (1965) qui invite à prendre en compte, en plus d'un critère pragmatique, l'aspect rythmique de la prononciation : les complexes de phrases présentent deux phrases au moins qui sont coordonnées mais segmentées au sens de BALLY. Dans ces complexes de phrases, pour lesquels les systèmes hypothétiques peuvent être considérés comme paradigmatiques, on identifie une structure thème/propos, la première servant de cadre (thème) à l'énonciation de l'autre (propos), ces phrases étant unies par une interdépendance sémantique sur le plan pragmatique et segmentées sur le plan rythmique (cf. BALLY 1965: 60-70). Dans les termes de BALLY appliqués à l'arabe par LARCHER, la protase constitue donc le cadre, le thème général de l'énoncé, quand l'apodose en est le propos.

On y reconnaît alors la structure de la phrase à tête nominale analysée en *mubtadaʿ/ḥabar* qui peut être une phrase simple (*zaydun / qāʾimun*), une phrase complexe (*zaydun / ʾabū-hu qāʾimun* ou *zaydun / qāma ʾabū-hu*) mais également donc un complexe de phrases (*ʾin darasta / naḡaḥta*)²⁵.

Certes, les grammairiens arabes ne parlent pas de *tarkīb ḡumal* (« complexe de phrases ») ni n'emploient une expression semblable qui en serait l'équivalent, mais ils reconnaissent toutefois très explicitement l'identité de structure entre *mubtadaʿ/ḥabar* et *ṣart/ḡawāb*, ce qui rejoint alors le complexe de phrases tel que défini par LARCHER.

24 Voir BAKĪR *et al.* 1971: 8-16 et 17-23 respectivement pour la *al-ḡumla al-basīta* et *al-ḡumla al-murakkaba*. Ces expressions sont toutefois des calques depuis la tradition occidentale et ne sont donc pas issues de la grammaire arabe traditionnelle où, du reste, *ḡumla murakkaba* peut s'appliquer à une phrase nominale *simple* comme c'est le cas ainsi que nous l'avons vu chez IBN ĠINNĪ (cf. *supra*). *Nota* : ce petit ouvrage pour élèves du secondaire a tout de même l'insigne avantage de présenter également un autre type de phrases, *al-ḡumal al-mutalāzima* (« les phrases interdépendantes »), en partie consacré aux phrases conditionnelles. Toutefois, il ne s'agit pas *stricto sensu* de l'exact équivalent conceptuel du « complexe de phrases » dont il est question : l'équivalence n'est que partielle dans la mesure où, si cette catégorisation signale bien l'interdépendance sémantique des phrases en présence, elle ignore par contre le phénomène rythmique ici abordé.

25 La phrase à tête verbale est quant à elle une phrase liée et non segmentée, qui ne peut être que simple (*qāma zaydun*), ou complexe (*yurīdu ʾan yaqūma*).

Du reste, c'est bien le second critère (sémantique) évoqué plus haut qui indique que pour les phrases conditionnelles, tout comme dans le cas des phrases à tête nominale, une pause est à faire entre les deux membres qui les composent, sans quoi l'hypothèse formulée par IBN AL-SARRĀĠ et relayée par IBN YA'ĪṢ, à savoir de s'arrêter après la protase pour en constater l'absence de sens à elle seule, ne pourrait être faite : c'est bien parce qu'il y a segmentation et donc pause, dans un cas comme dans l'autre, qu'il y a attente du second membre et qu'alors, mais qu'alors seulement, cette attente peut être déçue (absence d'un propos ou d'une apodose) et que donc la complétude du sens n'est pas atteinte. *A contrario*, s'il n'y avait pas de segmentation, et donc de pause, l'attente ne serait jamais déçue, un peu comme dans le cas d'un substantif et de son adjectif épithète qui sont prononcés ensemble, dans un seul souffle, comme s'ils formaient, ainsi que l'indique ĞURĠĀNĪ (*MŠI*: II, 929) un *ism wāhid*...

4. Conclusion

Voici, brièvement présentée, la reconnaissance par les grammairiens arabes médiévaux d'un aspect suprasegmental et rythmique (plutôt que prosodique puisqu'il n'est nullement question d'intonation ou de mélodie), et donc non exclusivement scripturaire, concernant l'arabe. Celui-ci, qui tient à l'analogie faite entre structure thème/propos d'une part, propre à la phrase à tête nominale où s'exprime une pause entre ses deux membres, et celle des systèmes hypothétiques de structure protase/apodose d'autre part, indique que cette pause, aspect rythmique, s'y exprime également. Les citations montrent que les grammairiens arabes ont parfaitement vu que la structure protase/apodose était une structure thème/propos, anticipant les analyses de BALLY pour la linguistique française (et générale) et celles, à sa suite, de LARCHER pour l'arabe²⁶. Ce faisant, Charles BALLY, avec une finesse explicative bien plus poussée, rejoint ce que les grammairiens arabes avaient effleuré par cette analogie, faisant d'eux des grammairiens un peu moins sourds qu'il n'y paraît de prime abord.

Bibliographie

26 À propos de ce rapprochement entre structures, voici ce que Peled (2009: 27) écrit : « such an analogy between two constructions so dissimilar in category, must be construed as an argument extending far beyond Arabic. Put differently, a claim like this could be made only by a linguist/grammarians whose linguistic thinking is by no means limited to the language of his study ».

Sources primaires

- ‘ALAWĪ, *KBŠL* = ‘Abū al-Barakāt ‘Umar b. ‘Ibrāhīm b. Muḥammad al-Ḥusaynī al-‘Alawī al-Kūfī, *Kitāb al-bayān fī šarḥ al-Luma‘ li-Ibn Ğinnī*. Éd. ‘ALĀ’ AL-DĪN ḤAMAWAYYA. Amman: Dār ‘ammār, 1e éd., 2002.
- ‘ASTARĀBĀDĪ, *ŠK* = Raḍī al-Dīn Muḥammad b. al-Ḥasan al-‘Astarābādī, *Šarḥ Kāfiyat Ibn al-Ḥāğīb*. Éd. ‘IMĪL BADI‘ YA‘QŪB. Bayrūt: Dār al-kutub al-‘ilmiyya, 5 vol., 1998.
- FĀRISĪ, *Masā’il* = ‘Abū ‘Alī al-Ḥasan b. ‘Aḥmad b. ‘Abd al-Ġaffār b. Muḥammad b. Sulaymān b. ‘Abān al-Fasawī al-Fārisī al-Naḥwī, *al-Masā’il al-‘askariyya*. Éd. MUḤAMMAD AL-ŠĀṬIR ‘AḤMAD MUḤAMMAD ‘AḤMAD. Al-Qāhira: Maṭba‘at al-Madanī, 1982.
- ĠALĀYİNĪ, *Ġāmi‘* = Muštafā b. Muḥammad Salīm al-Ġalāyīnī, *Ġāmi‘ al-durūs al-‘arabiyya*. Éd. ‘ABD AL-MUN‘IM ḤALĪL ‘IBRĀHĪM. Bayrūt: Dār al-kutub al-‘ilmiyya, 1e éd., 2000.
- ĠURĠĀNĪ, *MŠĪ* = ‘Abū Bakr ‘Abd al-Qāhir b. ‘Abd al-Raḥmān b. Muḥammad al-Ġurġānī, *al-Muqtaṣid fī šarḥ al-‘Idāḥ*. Éd. KĀZIM BAHR AL-MURĠĀN. Baġdād: Manšūrāt wizārat al-ṭaqāfa wa-l-i‘lām, 2 vol., 1982.
- ḤAFĀĠĪ, *Ḥāšiyat al-Šihāb* = al-Qāḍī Šihāb al-Dīn ‘Aḥmad b. Muḥammad b. ‘Umar al-Ḥafāġī al-Miṣrī al-Ḥanafī, *Ḥāšiyat al-Šihāb ‘alā Tafsīr al-Bayḍāwī al-musammāt “Ināyat al-qāḍī wa-kifāyat al-rādi”*. Éd. ‘ABD AL-RAZZĀQ AL-MAHDĪ. Bayrūt: Dār al-kutub al-‘ilmiyya, 9 vol., 2017.
- IBN AL-ḤĀĠĪB, *‘Idāḥ* = Ġamāl al-Dīn ‘Abū ‘Amr ‘Utmān b. ‘Umar b. ‘Abi Bakr b. Yūnus Ibn al-Ḥāġīb al-Miṣrī al-Dimašqī al-Mālikī, *al-‘Idāḥ fī šarḥ al-Mufaṣṣal*. Éd. ‘IBRĀHĪM MUḤAMMAD ‘ABD ALLĀH. Dimašq: Dār Sa‘d al-Dīn, 3e éd., 2010.
- IBN AL-SARRĀĠ, *‘Uṣūl* = ‘Abū Bakr Muḥammad b. al-Sarrī b. Sahl Ibn al-Sarrāġ al-Baġdādī, *al-‘Uṣūl fī al-naḥw*. Éd. ‘ABD AL-ḤUSAYN AL-FATLĪ. Bayrūt: Mu‘assasat al-risāla, 3e éd., 4 vol., 1996.
- IBN BARHĀN AL-‘UKBARĪ, *ŠL* = ‘Abū al-Qāsim ‘Abd al-Wāḥid b. ‘Alī al-‘Asadī Ibn Barhān al-‘Ukbarī, *Šarḥ al-Luma‘*. Éd. FĀ‘IZ FĀRIS. Al-Kuwayt: al-Silsila al-turāṭiyya, 1e éd., 2 vol., 1984.
- IBN ĠINNĪ, *Luma‘* = ‘Abū al-Faṭḥ ‘Utmān b. Ġinnī al-Mawšili, *al-Luma‘ fī al-‘arabiyya*. Éd. ḤĀMĪD AL-MU‘MIN. Bayrūt: ‘Ālam al-kutub & Maktabat al-naḥḍa al-‘arabiyya, 2e éd., 1985.
- IBN MĀLIK, *ŠT* = Ġamāl al-Dīn ‘Abū ‘Abd Allāh Muḥammad b. ‘Abd Allāh b. ‘Abd Allāh al-Ṭā‘ī al-Ġayyānī al-‘Andalusī Ibn Mālik, *Šarḥ al-Tashīl*. Éd. ‘ABD AL-RAḤMĀN AL-SAYYID & MUḤAMMAD BADAWĪ AL-MAḤTŪN. Ġiza: Haġar, 4 vol., 1990.
- , *Tashīl* = Ġamāl al-Dīn ‘Abū ‘Abd Allāh Muḥammad b. ‘Abd Allāh b. ‘Abd Allāh al-Ṭā‘ī al-Ġayyānī al-‘Andalusī Ibn Mālik, *Tashīl al-fawā‘id wa-takmil al-maqāšid*. Éd. MUḤAMMAD KĀMIL BARAKĀT. Bayrūt: Dār al-kitāb al-‘arabī, 1967.
- IBN ‘UṢFŪR, *ŠĠ* = ‘Abū al-Ḥasan ‘Alī b. al-Mu‘min b. Muḥammad al-Ḥaḍramī al-Išbīlī Ibn ‘Uṣfūr, *Šarḥ Ġumal al-Zaġġāġī. al-Šarḥ al-kabīr*. Éd. ŠĀḤĪB ĠA‘FAR ‘ABŪ ĠINĀḤ. Al-Qāhira: Iḥyā’ al-turāṭ al-islāmī, 2 vol., 1980-82.
- IBN YA‘İŠ, *ŠM* = Muwaffaq al-Dīn ‘Abū al-Baqā’ Ya‘iš b. ‘Alī b. Ya‘iš b. ‘Abī al-Sarāyā Muḥammad b. ‘Alī al-‘Asadī al-Ḥalabī Ibn Ya‘iš, *Šarḥ al-Mufaṣṣal li-l-Zamahšarī*. Éd. ‘IMĪL BADI‘ YA‘QŪB. Bayrūt: Dār al-kutub al-‘ilmiyya, 2e éd., revue et corrigée, 6 vol., 2011.
- MUBARRAD, *Muqtaḍab* = ‘Abū al-‘Abbās Muḥammad b. Yazīd b. ‘Abd al-‘Akbar al-Ṭīmālī al-‘Azadī al-Mubarrad, *al-Muqtaḍab*. Éd. MUḤAMMAD ‘ABD AL-ḤĀLIQ ‘UḌAYMA. Al-Qāhira: Dār al-kutub al-‘ilmiyya, 1e éd., 5 vols. en 4 vol., 1994.

- NISĀBŪRĪ, ʾĪǧāz = Maḥmūd b. ʾAbī al-Ḥasan b. al-Ḥusayn al-Nisābūrī, ʾĪǧāz *al-bayān ʿan maʿāni al-Qurʾān*. Éd. ʿALĪ B. SULAYMĀN AL-ʿABĪD. Riyāḍ: Maktabat al-tawba, 1e éd., 2 vol., 1997.
- SĪBĀWAYHI, *Kitāb* = ʾAbū Bišr ʿAmr b. ʿUtmān b. Qunbur Sībawayhi, *al-Kitāb*, Éd. ʿABD AL-SALĀM MUHAMMAD HĀRŪN. Al-Qāhira: Maktabat al-ḥānǧī, 3e éd., 5 vol., 1988.
- ZAMAḤŠARĪ, *Mufaṣṣal* = Ġār Allāh ʾAbū al-Qāsim Maḥmūd b. ʿUmar b. Muḥammad b. ʾAḥmad al-Ḥawārizmī al-Zamaḥšarī, *al-Mufaṣṣal fī ṣanʿat al-ʾirāb*. Éd. ʾIMĪL BADIʿ YAʿQŪB. Bayrūt: Dār al-kutub al-ʿilmiyya, 1999.

Sources secondaires

- BAKĪR ʿA. AL-W. *et al.* (1971 [1962]): *al-Naḥw al-ʿarabī min ḥilāl al-nuṣuṣ li-talāmiḍat al-sana al-ṭālīta min al-taʿlim al-ṭānawī. Naḥw al-ǧumal*. Tūnis: al-Šarika al-tūnisiyya li-l-tawzīʿ.
- BALLY, Ch. (1965 [1932-1944-1964]): *Linguistique générale et linguistique française*. Berne: A. Francke, 4e éd. revue et corrigée [1e éd. 1932, 2e éd. entièrement refondue, Berne, Francke].
- BLACHÈRE, R. (1950): *Le Coran*. Paris: Maisonneuve.
- GADET, F. (1991): Le parlé coulé dans l'écrit : le traitement du détachement par les grammaires du XXe siècle. In: *Langue française* 89 (= LUZZATI D (ed.): *L'oral dans l'écrit*), 110-124.
- GIOLFO, M.E.B. et HODGES, W. (2017): The System of the Sciences of the Arabic Language by Sakkākī: Logic as a Complement of Rhetoric. In: SARTORI M. *et al.* (eds.): *Approaches to the History and Dialectology of Arabic in Honor of Pierre Larcher*. Leiden & Boston: E. J. Brill, coll. "Studies in Semitic Languages and Linguistics" 88, 242-266.
- GUILLAUME, J-P. (2017): Phrase (*jumla*) et énoncé (*kalām*) dans la tradition grammaticale arabe. In: *Langages* 205/1 (= RABY V. (ed.): *L'énoncé dans les traditions linguistiques : logos, vākya, kalām, oratio et autres*), 59-72.
- LARCHER, P. (2003): Les systèmes hypothétiques en *law* de l'arabe classique. In: *Bulletin d'Études Orientales* 55, 265-285.
- LARCHER, P. (2006): Le "segmentateur" *fa-(inna)* en arabe classique et moderne. In: *Kervan-Rivista internazionale di studi afroasiatici* 3, 51-63.
- LARCHER, P. (2008): Les "complexes de phrases" de l'arabe Classique. In: *Kervan-Rivista internazionale di studi afroasiatici* 6, 29-45.
- LARCHER, P. (2017): *Syntaxe de l'arabe classique*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence.
- LARCHER, P. (2018): Parlers arabes nomades et sédentaires et diglossie chez Ibn Ġinnī (IVe/Xe siècle). Sociolinguistique et histoire de la langue vs discours épilinguistique ». In: *Al-Qanṭara* 39/2 (= FERRANDO I. (ed.): *La lengua árabe a través de la historia. Perspectivas diacrónicas*), 359-389.
- LARCHER, P. (2019): *Kalām et ǧumla* : proposition, phrase, énoncé dans la tradition linguistique arabe. In: NEVEU F. (ed.): *Proposition, phrase, énoncé*. London: ISTE Editions, coll. "Les concepts fondateurs de la philosophie du langage" 6, 45-72.
- LARCHER, P. (2020): Le *fāʾ al-sababiyya* vu par RDA : logique et pragmatique. In: *Arabica* 67/5-6: 593-610.
- PELED, Y. (2009): *Sentence Types and Word-Order Patterns in Written Arabic*. Leiden: E. J. Brill, coll. "Studies in Semitic Languages and Linguistics" 52.

- RIEGEL, M *et al.* (2004 [1994]): *Grammaire méthodique du français*. Paris: P.U.F., coll. "Quadrige", 3e éd.
- SARTORI, M. (2010): Pour une approche *relationnelle* de la conditionnelle en arabe littéraire modern. In: *Arabica* 57/1, 68-98.
- SARTORI, M. (2013): Ibn al-Ḥāğib et la flexion désinentielle : croyant pas pratiquant. In: *Annales Islamologiques* 47 (= LOISEAU J. (ed.): *Histoire de la famille*), 499-517.
- SARTORI, M. (2014): Combinaisons minimales des parties du discours et réflexion logico-mathématique. In: *Zeitschrift für Arabische Linguistik* 60, 74-93.
- SARTORI, M. (2018a): La différence entre *badal* et 'atf bayān. Mutisme et surdit  des grammaires de l'arabe ? In: *Al-Qanṭara* 39/2 (= FERRANDO I. (ed.): *La lengua  rabe a trav s de la historia. Perspectivas diacr nicas*), 547-586. [En ligne : <http://al-qantara.revistas.csic.es/index.php/al-qantara/issue/view/47>]
- SARTORI, M. (2018b): Compte-rendu de 'Syntaxe de l'arabe classique' par Pierre Larcher. Aix-en-Provence: Presses Universitaires de Provence (2017), 323 p., ISBN : 9-791032-001288. Prix : 20  . In: *Arabica* 65/1, 264-270.
- SARTORI, M. (2018c): Syntaxe des conditionnelles partielles en *man* de l'arabe  crit contemporain. In: *Bulletin d' tudes Orientales* 67 (= IMBERT F. (ed.): *Nouveaux itin raires  pigraphiques d'Orient et d'Occident*), 247-279.
- SARTORI, M. (2020): Les rapports logico-s mantiques marqu s par *f * en arabe. Les origines extra-grammaticales d'une distinction linguistique. In: *Quaderni di studi arabi* 15/1 (= GRANDE F. (ed.): *Arab(ic) Linguistics and Beyond*), 5-46.
- SARTORI, M. (forthcoming): Suprasegmental Criteraria in Mediaeval Arabic Grammar. In: SARTORI M. et BINAGHI F. (eds.): *The Foundations of Arab Linguistics V. Kit b Sibawayhi: The Critical Theory*. Leiden: E. J. Brill, coll. "Studies in Semitic Language and Linguistics", p. [1-24].
- TROUPEAU, G. (1983): Le second chapitre du « Livre des d finitions » d'al-Rumm n . In: *al-Abhath* 31, 121-138.
- TROUPEAU, G. (1985): Le premier chapitre du « Livre des d finitions » d'al-Rumm n  ». In: *M langes   la m moire de Philippe Mar ais*. Paris: J. Maisonneuve, 185-197.